AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C0181
FR0010309096-FS0048

18 janvier 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CEGEREAL

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 janvier 2016, la société Debiopharm Holding SA[1] (Chemin de la Glâne 123, 1677 Prez-vers-Siviriez, Suisse) a déclaré avoir franchi en baisse, le 18 janvier 2016, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CEGEREAL et ne plus détenir aucun titre de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions CEGEREAL dans le cadre de l'offre publique visant actuellement les actions de la société[2].

[1] Société anonyme de droit suisse anciennement dénommée Debioholding SA, contrôlée par M. Rolland-Yves Mauvernay.
[2] Cf. notamment D&I 216C0089 du 11 janvier 2016.